

Compte-rendu du conseil d'école Jules Ferry

03/02/2022

Présents :

Enseignant/es : Mesdames ARNAUD-FENETRIER, **BARRAUD**, BITONNEAU, BOUJARD, BOUYXOU, BRON, BURKE, CASTELLANO, CHARPENAY, **CHOMEL**, DEGOUT, DIKSA, HALLOSSERIE, HILARIO, LEVY, MONDELAIN, PRUDHOMME, RAMPA, RENAULT, SEDDIKI ; Messieurs **BLANCHON**, **DUCLROY**, **SEGHIER**

Parents délégués : Mesdames **AUFRANC-COCQ**, BENATITALLAH, BUISSON, **CAMPILLO**, DUPUY-THOLLARD, FARSI, **LEGUEDOIS LEROULEY**, LESPINE, **MENDELSON**, MESLEM, NIGOUL-ARNAUD, **PELLETIER**, PIJOURLET, ROUGIER, SADOU, **SOUTIF**
Messieurs BERTOLINI, BOUSSAOUI, DROMARD, **DUMAS**, **FRASCA**, GIRARD, LUIZARD

Mairie : Monsieur **HABFAST** (élu) ; DDEN : M. MOULIN

(En gras les présent/es)

Point sur la situation sanitaire de l'école

Depuis la rentrée de janvier 2022 : contaminations : 87 cas chez les enfants (seules la classe des TPS PS et une classe de GS n'ont pas été impactées). dix enseignantes , deux ATSEMs, plusieurs agents.

Divers moyens de communication en direction des familles ont été renforcés (site de l'école, méls, téléphone). Le directeur essaye d'avoir une gestion pragmatique dans le respect du protocole en demandant le nombre de tests et d'auto-tests strictement nécessaires, ce afin d'éviter aux élèves des prélèvements invasifs qui ne sont pas neutres pour les enfants.

Le fonctionnement de l'école s'en trouve grandement affecté : suspension des décloisonnements (ateliers 100%, regroupement section internationale, annulation cycle natation etc.)

L'équipe enseignante essaye de maintenir les apprentissages mais avec beaucoup de difficulté quand chaque jour il y a plusieurs absents dans la classe, que l'enseignante absente n'est pas remplacée (3 journées remplacées au 28/01 sur 65 d'absences enseignant/es cumulées depuis le 03/01/2022).

Le maintien, quant c'est possible, des actions avec certains partenaires permet de préserver un semblant d'école vivante et ouvertes sur le monde (ENS, sciences, échecs, projet quartier des CE2 et des CM, bibliothèque, musées, etc).

Point sur les absences des ATSEM

Depuis la rentrée de septembre, nous sommes confrontés à de nombreuses absences non remplacées des personnels ATSEM avec parfois seulement trois ATSEMs sur six. Les classes de grande section qui déjà en temps normal fonctionnent avec deux ATSEMs pour trois classes ne peuvent fonctionner normalement. La classe de TPS/PS a cumulé les absences non remplacées alors même que ce niveau est prioritaire et que l'ATSEM doit être remplacée dès la première heure.

Une difficulté supplémentaire s'ajoute avec un manque de visibilité sur l'affectation des remplaçantes, voir des changements de dernière minute sans que le directeur et l'équipe enseignante n'en soient informés. Suite aux demandes appuyées du directeur, l'information circule un peu mieux mais la démultiplication des interlocuteurs « mairie » est un obstacle à une gestion efficace de cette problématique amplifiée par la situation sanitaire actuelle. Les réponses faites par le représentant de la ville M. Habfast n'ont pas convaincu (volonté de pérenniser et de sortir de la précarité certains personnels depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale lors de la première mandature Piole) ; les parents d'élèves qui sont intervenus arguant que le COVID ne pouvait tout expliquer.

Travaux et aménagements

Un nouvelle référente « bâtiment » Mme Royer vient tout juste de prendre ces fonctions ; bon contact et déjà un suivi qui semble porter ses fruits (installation ce jour des arceaux vélo demandés il y a plus de deux ans). Preuve que lorsque la ville met en place une personne chargée de suivre les demandes et les besoins de l'école, cela se révèle efficace et permet de décharger le directeur de multiples relances chronophages et énergivores. A étendre à l'ensemble des problématiques de l'école (matériel informatique, demandes d'équipement, suivi des demandes de travaux d'entretien, etc etc.)

Autres demandes en cours : , bac à sable fermé cour maternelle, réfection des bacs jardinage

Sécurité

La question de la sécurité aux abords de l'école reste ENCORE et TOUJOURS d'actualité. Rappel (compte rendu du conseil d'école du 04/02/2021 : *Une visite sur site avec les élus de secteur et des techniciens de la Metro a été faite le 03/02/2021 en présence du directeur et de Mme Cocq, représentante des parents d'élèves.*

Une précédente réunion du même type avait été faite le 12 février 2020. Quelques aménagements avaient été fait (ralentisseur au niveau de la bibliothèque, pose de potelets le long de la piste cyclable.

Reste encore beaucoup de stationnement illicite au moment des entrées et sorties d'élèves et un axe devant l'école qui reste encore à sécuriser. La question du stationnement des bus prenant en charge des classes n'est pas solutionnée. Une place de stationnement réservée aux taxis qui viennent chercher et raccompagner les élèves ayant des prises en charge à l'extérieur a été faite il y a maintenant presque deux ans. Elle n'a toujours pas été concrétisée. M. Habfast informe le conseil d'école que des aménagements vont être réalisés prochainement suite à une réunion qui a eu lieu cette semaine sur le sujet. Nous devrions en voir les effets lors du prochain conseil d'école en juin. »

On attend toujours.

M. Habfast dit s'être fâché en interne avec les services concernés et promet des résultats très prochainement.
Mme Aufranc-Cocq rapporte un incident récent : une maman a été renversée avec son enfant dans les bras en traversant au passage piéton rue de Moyrand (hospitalisation et grosse frayeur). La réaction pour le moins inappropriée de M. Habfast suscite beaucoup de malaise chez l'ensemble des participants au conseil d'école.

Fresque

Le projet est maintenu. Nous allons le mener à son terme au printemps avec l'aide de l'artiste Jérôme Favre. Les classes en sont aux prémices du projet qui a comme thématique fédératrice l'intitulé « Jardins extraordinaires ».

Nous ne manquerons pas à travers ce projet et les réalisations qui en surgiront de marquer un hommage appuyé à notre regrettée collègue Florence Clavel, qui s'était beaucoup engagée sur les problématiques environnementales avec ses élèves.

L'association des parents d'élèves soutient le projet financièrement pour une part importante. La ville a alloué de son côté une subvention de 1000€. Le directeur va examiner avec l'élue Mme Garnier s'il est possible dans le cadre de « Grenoble capitale verte » de compléter ce financement.

Actions des parents d'élèves

La vente de chocolats de décembre a bien marché cette année encore. Une vente de créations pour Noël lors du marché de Noël de l'Abbaye a aussi permis à l'association de réaliser un petit bénéfice.

Une action est envisagée au printemps sur un we rue Claude Genin (dépôt d'un dossier projet « Rue pour tous ».)
Action festive passant par la piétonisation temporaire de la rue Genin à cette occasion.

Équipement informatique des classes

Pose aux vacances de Toussaint d'ordinateurs fond de classe. Cela ne correspond pas à ce que nous souhaitions mais la ville décide. Ces matériels sont opérationnels. Le fonctionnement sous Linux n'est pas sans poser des difficultés dans la mise en œuvre.

Le directeur a été équipé d'un téléphone portable professionnel fin septembre. C'était une demande qui, satisfaite désormais, permet de ne plus travailler avec ses moyens personnels.

Masques pour les personnels

En réponse à une question au sujet de la livraison de masques promis aux personnels (enseignant/es, Atsems, AESH) le directeur confirme la livraison de masque FFP2 et chirurgicaux le 27/01/22.

Echanges au sujet d'un projet de modification du règlement intérieur portant sur les modalités de liens école/famille

Problématique : depuis le premier confinement, les échanges écoles/famille ont évolué en intégrant notamment encore plus les moyens numériques ou dématérialisés (méls, site Internet de l'école, téléphone). Dans le même temps, la loi travail de 2017 prévoit pour tout salarié un droit à la déconnexion.

Divers points de vue émergent des échanges sans faire consensus :

- L'attachement des parents d'élèves à pouvoir échanger par mél avec les enseignants, sans pour autant vouloir s'inscrire dans des plages horaires contraintes, mais sans forcément attendre de réponses immédiates de la part des enseignants,
- Le libre choix pour l'enseignant de définir en début d'année les modalités de communication qu'il souhaite privilégier dans les échanges avec les familles.

Le directeur avait proposé en amont du conseil d'école une motion qui ne fait pas consensus ; Il ressort des échanges que l'accord sur les modalités ne se fait pas en faveur d'un média ou d'un autre (discussion sur le cahier de liaison versus le mél) ni même sur les modalités. Par contre l'unanimité semble se faire sur le droit à la déconnexion ; c'est sur sa mise en œuvre que le consensus ne se fait pas.

Le directeur informe le conseil d'école, qu'à sa connaissance, la messagerie professionnelle de l'enseignant est un moyen mis à disposition par l'employeur mais qui ne fait l'objet d'aucune contrainte en matière d'obligation de service.

En l'état, le règlement intérieur n'est donc pas amendé et cette problématique sera réexaminée ultérieurement.

Dates du dernier conseil d'école :

Mardi 07/06/2022 – de 18h à 20h, salle Moyrand